

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 31 janvier 2011****MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. BORDAT

**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

**Membres excusés** : M. MARCHAND (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - M. EL HASSOUNI (pouvoir Mme POPARD) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. DUGOURD) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)

**Membres absents** :**OBJET****DE LA DELIBERATION****Dijon, Ville d'art et d'histoire - Plan d'action 2011 - Demande de subvention**

M. BERTELOOT, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville a obtenu le label « Ville d'art et d'histoire » en janvier 2008. Elle s'est engagée, dans le cadre d'une convention avec l'État signée le 30 novembre 2009, à mettre en place différentes actions dans le domaine de la valorisation et de l'animation du patrimoine, avec le soutien financier de l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne).

En 2011, il est proposé de mettre en place un plan d'action décliné autour des cinq axes suivants.

- La sensibilisation des habitants au patrimoine

L'objectif est de travailler sur l'appropriation du patrimoine par les Dijonnais, avec une attention particulière pour les habitants côtoyant peu ou pas la notion de patrimoine. Ceci participe à la fois à la formation du citoyen, acteur et responsable de sa ville, et au lien social.

En 2011, il est proposé de travailler avec les habitants, dans le quartier de la Fontaine d'Ouche. Cette action a pour finalité de mettre en place une visite découverte de ce quartier lors des journées européennes du patrimoine, ainsi qu'un document de visite à la disposition des Dijonnais.

En complément, tout au long de l'année et sur l'ensemble du territoire de la ville, un programme de visites et manifestations ponctuelles sera mis en place progressivement à destination des habitants, invitant à la découverte de nouveaux patrimoines.

Il est également proposé la réédition et la refonte progressive des documents de visite existants sur le centre ville, avec un effort de médiation.

#### - L'action éducative

Une réflexion est lancée autour de l'offre actuelle des actions éducatives liées au patrimoine, en direction du public scolaire et du jeune public hors temps scolaire, afin de mettre en cohérence les actions des différents partenaires et établissements culturels et d'intégrer l'éducation au patrimoine au sein du futur projet éducatif global de la Ville.

#### - Le tourisme culturel

En partenariat avec l'Office de Tourisme, un programme de formation des guides et médiateurs intervenant sur le patrimoine est proposé, leur permettant en particulier de préparer l'agrément de guide-conférencier. Cette offre de formation s'accompagnera d'un travail en commun sur la conception des visites et circuits touchant au patrimoine.

#### - La préfiguration d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP)

Est prévue la mise en place d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), en relation avec l'association ICOVIL. Le CIAP doit proposer à chacun des clés de lecture et de compréhension de la ville (hier, aujourd'hui, demain) à travers différents regards (urbanisme, histoire, mémoire des habitants...).

En 2011, phase de préfiguration du CIAP, le service « Ville d'art et d'histoire », en lien avec l'association ICOVIL, engagera un travail autour de la mise en place de cette structure. Il souhaite par ailleurs contribuer à l'identification de l'hôtel Bouchu dit d'Esterno comme un lieu de culture et de patrimoine, offrant des regards croisés à partir de l'accueil d'une exposition temporaire et de différentes manifestations ponctuelles (visites, instants musicaux...).

#### - L'ouverture - La coopération

Afin de se nourrir des expériences d'autres acteurs du patrimoine, le service « Ville d'art et d'histoire » participera à la réflexion au sein de différents réseaux nationaux, à la commission animation-médiation du plan de gestion « candidature des climats bourguignons » et, dans le cadre de la coopération décentralisée entre Dijon et Skopje, à la mise en oeuvre d'actions ponctuelles.

Le plan d'action a été soumis à l'appréciation du Comité de Patrimoine, composé des différents acteurs, experts, institutionnels et associatifs oeuvrant dans ce secteur, conformément aux termes de la convention.

Le budget annuel du plan d'action s'élève à 37 000 €. La Ville, dans le cadre de l'exécution de la convention « Dijon Ville d'art et d'histoire » signée avec l'Etat, est susceptible de recevoir une aide financière de celui-ci fixée à 10 000 € pour 2011.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des financiers, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - approuver le plan d'action 2011 proposé dans le cadre de la démarche « Dijon ville d'art et d'histoire » ;
- 2 - solliciter, au taux maximum, la subvention susceptible d'être accordée par l'Etat pour la mise en oeuvre de ce plan dans le cadre de la convention signée le 30 novembre 2009 ;
- 3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

**Rapport adopté à la majorité :**

**pour : 46**

**abstentions : 9**

Pour Extrait Conforme  
Le Maire,  
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 8/02/2011

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

4 FEV. 2011

